



RAPPORT D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES AU TITRE DES ZONES NATURA 2000

EN APPLICATION DE L'ARTICLE R.414-23 DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT/ RISQUES INDUSTRIELS

Dossier : 1607-E14Q2-018

Novembre 2016

SCI ABELUCE

▶▶ ***Projet de plateforme stockage / Logistique
ZA Node Park Touraine***

Commune de TAUXIGNY (37)

▶▶ **Auteur du rapport : Yohan DOUVENEAU**

**SOCOTEC – Agence HSE Centre-Val de Loire
2, allée du Petit Cher – BP 40155
37551 - SAINT-AVERTIN Cedex
Tél. : 02.47.70.40.40
Fax : 02.47.70.40.01**

SOMMAIRE

1. COORDONNEES DU PORTEUR DU PROJET	3
2. LOCALISATION DU PROJET	4
3. DESCRIPTION DU PROJET	5
3.1 Description du projet.....	5
4. DESCRIPTION DES ZONES NATURA 2000	7
4.1 Le réseau NATURA 2000.....	7
4.1.1 Localisation des zones NATURA 2000 les plus proches.....	7
4.2 Description de la ZPS « Vallée de la Loire d’Indre et Loire».....	8
4.3 Document d’objectifs	9
5. DEFINITION DES ENJEUX ET INCIDENCES POTENTIELLES	10
6. PROPOSITION DE MESURES PERMETTANT D’EVITER, ATTENUER OU COMPENSER LES INCIDENCES DU PROJET	12
7. CONCLUSION.....	12
8. ANNEXE : FSD « CHAMPEIGNE »	13

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Plan de localisation (source IGN)	4
Figure 2 : Plan masse du projet.....	6
Figure 3 : Localisation des zones NATURA 2000	8

1. COORDONNEES DU PORTEUR DU PROJET

La présente évaluation au titre du Code de l'Environnement est présentée par :

SCI ABELUCE

Représenté par Monsieur COGNEE Dominique, Directeur

60 Avenue Foch
75116 PARIS

N° de SIRET : 82118596400011

2. LOCALISATION DU PROJET

Le projet est localisé au sein de la Zone d'Activités Node Park Touraine, au sud de la commune de Cormery (Cf. figure ci-après) :

Les références et informations générales des terrains étudiés sont précisées dans le tableau ci-dessous :

Département	INDRE ET LOIRE
Commune	TAUXIGNY
Lieu-dit	ZA Node Park Touraine
Superficie du terrain	5,1 hectares
Référence(s) cadastrales	Parcelle 1227 (pour partie) Section A
Coordonnées en Lambert 93 (au centre des terrains)	X : 536 717 Y : 6 685 835
Contexte urbanistique	Zone d'activité – Périphérie urbaine

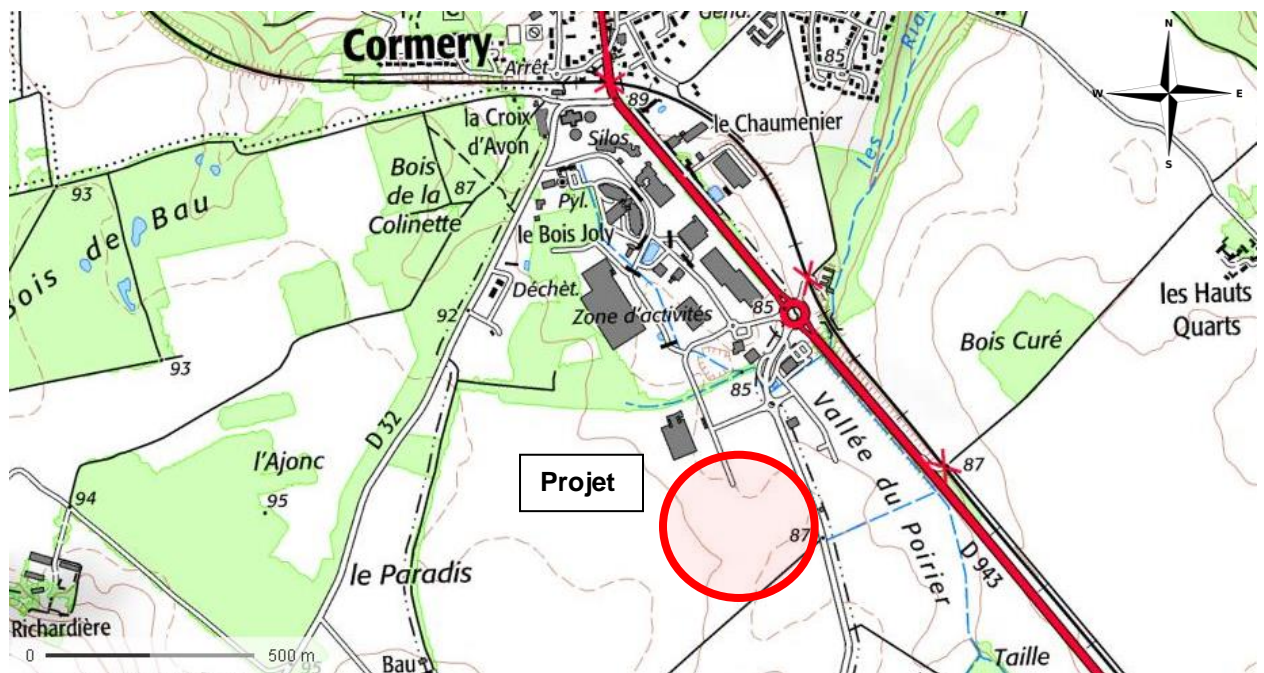


Figure 1 : Plan de localisation (source IGN)

3. DESCRIPTION DU PROJET

3.1 Description du projet

Le projet consiste à réaliser une plateforme logistique (1,7 ha d'emprise au sol) comprenant du stockage, un atelier de conditionnement, bureaux et locaux sociaux sur la commune de Tauxigny, au sein de la ZA Node Park Touraine.

Une description plus précise est proposée dans le dossier d'enregistrement associé à ce présent rapport.

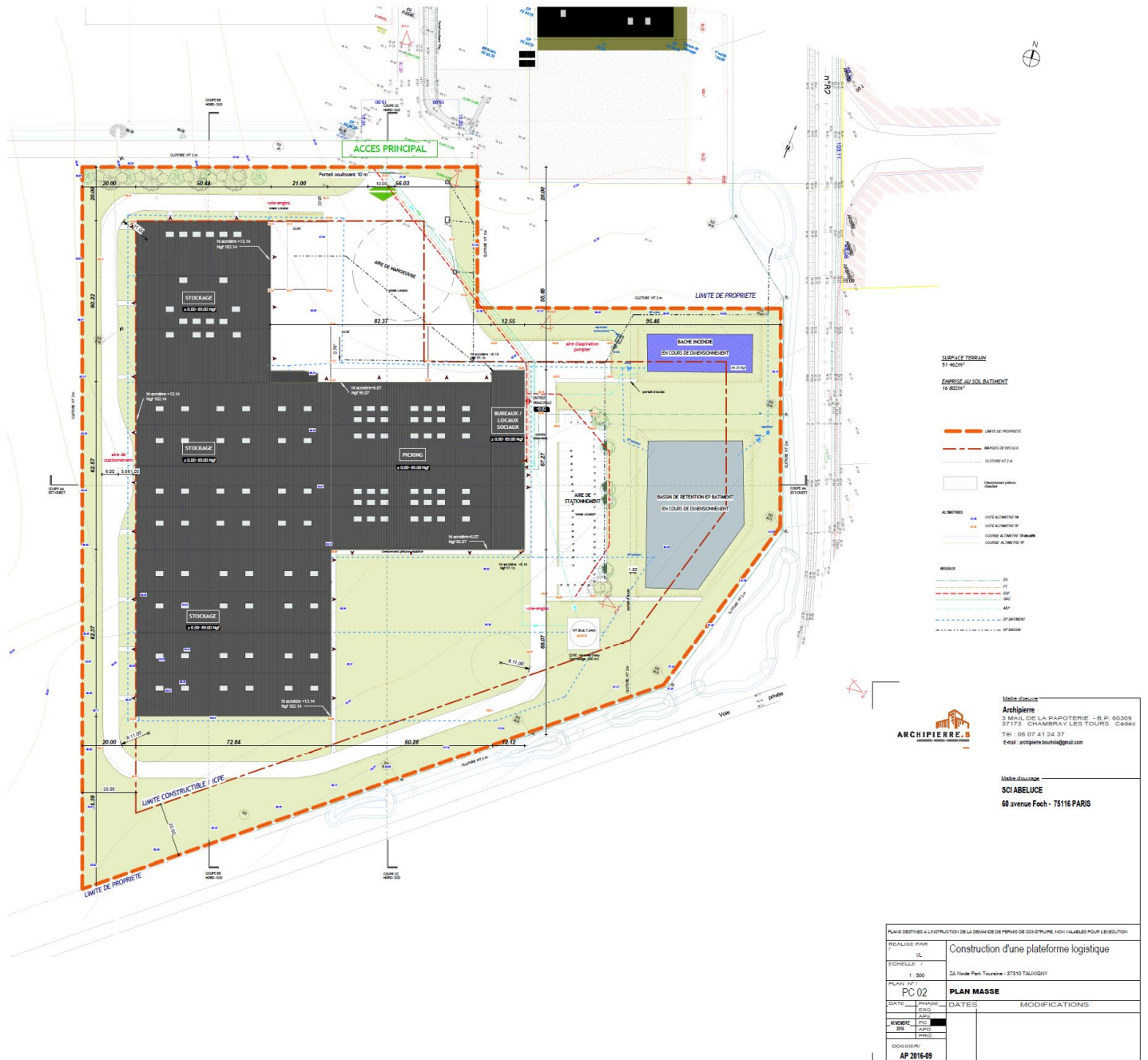


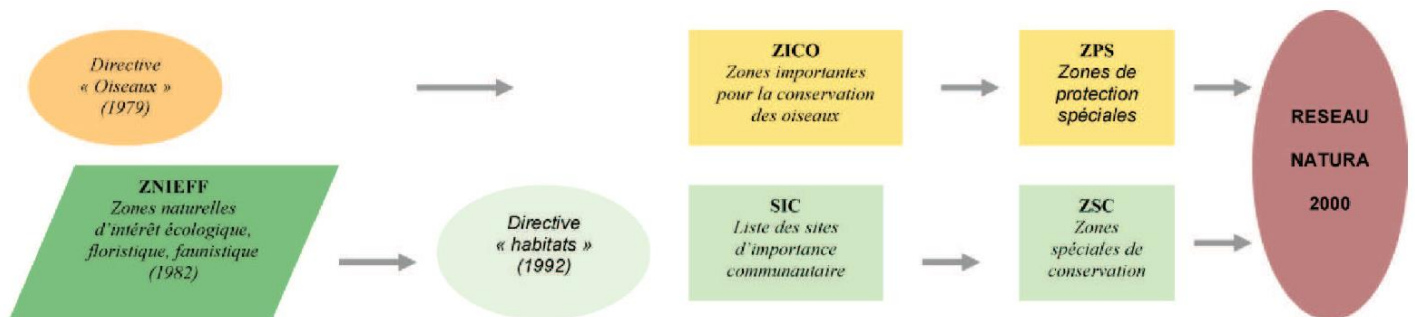
Figure 2 : Plan masse du projet

4. DESCRIPTION DES ZONES NATURA 2000

4.1 Le réseau NATURA 2000

Le réseau Natura 2000. La directive « Habitats » n° 92/43/CEE du 21 Mai 1992 met en place une politique de conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage afin d'assurer le maintien de la biodiversité sur le territoire européen. Elle a été transcrite par le décret n° 95-631 d'application du 5 mai 1995, dans le droit français.

L'application de la directive « Habitats » implique pour chaque état membre de répertorier sur son territoire les sites qui les abritent (Cf synoptique ci-après). Ce recensement a été réalisé au niveau régional essentiellement sur les bases de l'inventaire ZNIEFF, en y ajoutant les critères phytosociologiques caractérisant les habitats. A l'issue de la phase actuelle d'élaboration des documents d'objectifs (DOCOB), les Sites d'Intérêts Communautaire (SIC) retenus seront désignés « Zones Spéciales de Conservation » (ZSC). De plus, sur les bases de l'inventaire ZICO, il a été notifié à l'Europe les Zones de Protection Spéciales (ZPS). Dans une ZPS, l'Etat s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires pour écarter toute pollution, détérioration de l'habitat et perturbations pouvant toucher les oiseaux.



4.1.1 Localisation des zones NATURA 2000 les plus proches

Le projet n'est pas inclus dans une zone Natura 2000. Les zones contractuelles les plus proches sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Type Natura 2000	Référence DREAL	Nom	Localisation / site
ZPS	FR241022	Champaigne	En limite, au Sud du site

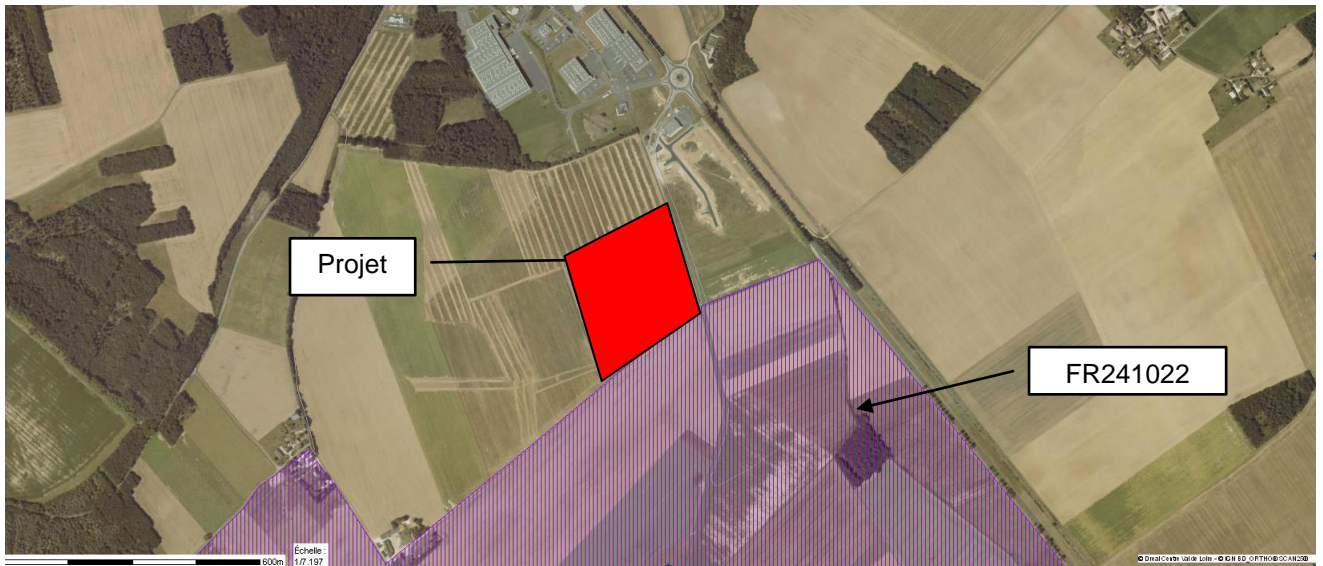


Figure 3 : Localisation des zones NATURA 2000

4.2 Description de la ZPS « Vallée de la Loire d'Indre et Loire »

- Généralités

La ZPS « Champeigne » FR2410022 a fait l'objet d'un arrêté en date du 25 avril 2006 portant désignation du site NATURA 2000. Une quinzaine de communes d'Indre et Loire sont concernées par ce périmètre d'une superficie de 13733 ha.

La zone est partagée en deux sous-ensembles disjoints, de part et d'autre de la vallée de l'Indre. Le milieu est constitué d'un plateau, installé sur des calcaires lacustres et majoritairement agricole. Les cultures principales sont le blé, le maïs, le colza, les orges de printemps et d'hiver, le tournesol et le pois. On trouve également des jachères.

L'intérêt de ce site repose essentiellement sur la présence en période de reproduction des espèces caractéristiques de l'avifaune de plaine telles que l'Outarde canepetière, l'Oedicnème criard, la Caille des blés, les perdrix, les alouettes, les bruants, mais également les rapaces typiques de ce genre de milieux (Busards cendré et Saint-Martin).

L'Outarde canepetière, oiseau en très forte régression dans les plaines céréalières du centre-ouest de la France, est un hôte privilégié et emblématique de la Champeigne. Ce site conserve en effet l'un des deux derniers noyaux reproducteurs de l'espèce en région Centre, avec des effectifs de 15 à 20 mâles chanteurs. De nombreuses actions ont été mises en place en faveur de la conservation de l'avifaune de plaine et de cette espèce en particulier, tant au niveau national que local, avec notamment l'opération spécifique régionale "Avifaune de plaine", menée entre 1997 et 2001 et qui s'est appuyée sur des mesures agri-environnementales (implantation de couverts végétaux favorables aux insectes comme aux oiseaux).

D'autres espèces patrimoniales comme le Hibou des marais se reproduisent sur le site de manière plus ou moins régulière. En hivernage, la zone accueille le Pluvier doré et le Faucon émerillon.

- Les habitats présents :

La liste des habitats présents sur la ZPS « Champagne » est détaillée ci-dessous :

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N15 : Autres terres arables	92 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

- Les espèces d'intérêt communautaire

Espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »

Sont listées ci-après les espèces présentes en ZPS Champagne et inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » : ce sont les 9 espèces d'intérêt communautaire de Champagne :

- *Asio flammeus* Hibou des marais (Hivernage)
- *Burhinus oedichnemus* Oedichnème criard (Reproduction)
- *Circaetus gallicus* Circaète Jean-le-Blanc (Reproduction)
- *Circus cyaneus* Busard Saint-Martin (Résidente)
- *Circus pygargus* Busard cendré (Reproduction)
- *Falco columbarius* Faucon émerillon (Hivernage)
- *Lanius collurio* Pie-grièche écorcheur (Reproduction)
- *Pluvialis apricaria* Pluvier doré (Hivernage - Etape migratoire)
- *Tetrax tetrax* Outarde canepetière (Reproduction)

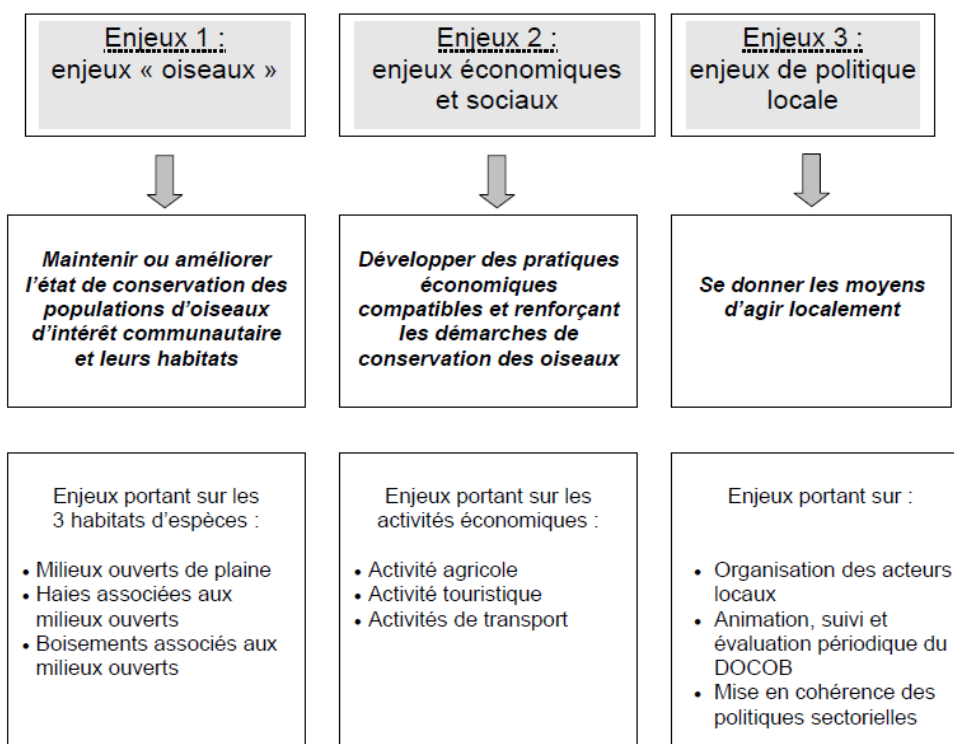
Espèces migratrices remarquables

Sont listées ci-après les autres espèces migratrices remarquables présentes en ZPS Champagne et inscrites à l'annexe II de la Directive « Oiseaux » :

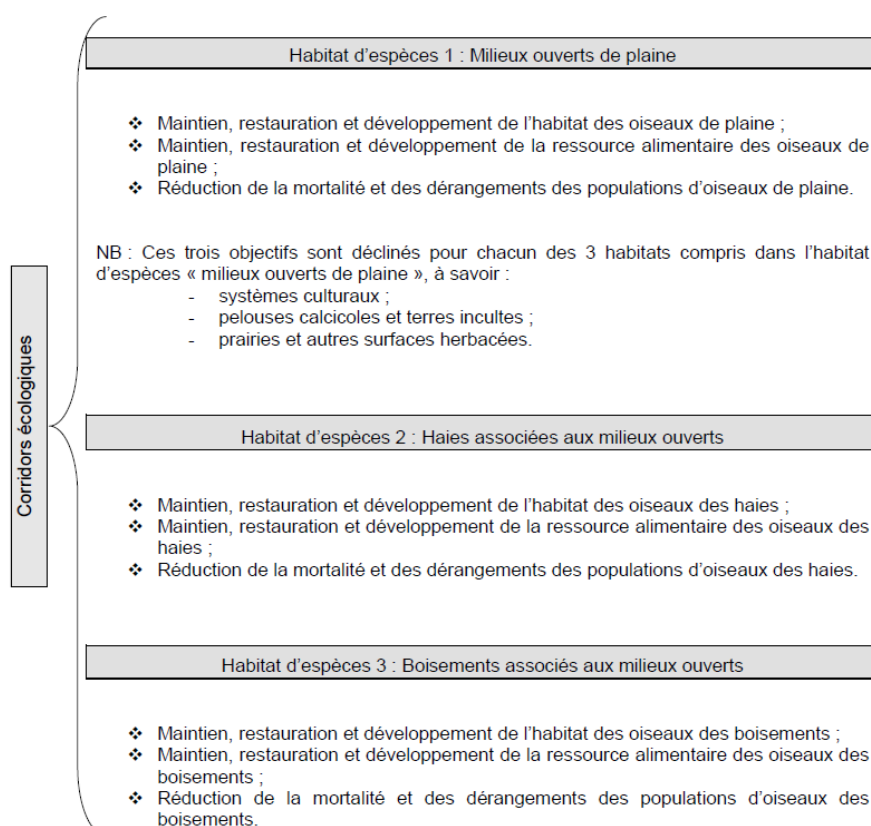
- *Coturnix coturnix* Caille des blés (Reproduction - Hivernage)
- *Numenius arquata* Courlis cendré (Reproduction - Hivernage)
- *Vanellus vanellus* Vanneau huppé (Reproduction - Hivernage - Etape migratoire)
- *Falco subbuteo* Faucon hobereau (Reproduction)

4.3 Document d'objectifs

La ZPS « Champagne » est dotée d'un Document d'objectifs qui a été réalisé en 2006. Ce document définit des enjeux et des objectifs afin de proposer des actions cohérentes en fonction des espèces prioritaires visées et de leurs milieux naturels. Trois types d'enjeux ont été définis dans le cadre de cette zone Natura 2000 et sont présentés ci-dessous :



Au vu du cadre de l'étude, seul les enjeux portant sur les Oiseaux seront traités dans ce présent rapport. Les actions de ce document sont définies ci-dessous :



5. DEFINITION DES ENJEUX ET INCIDENCES POTENTIELLES

Au regard du contexte environnemental, une hiérarchisation des enjeux écologiques et des incidences est proposée dans le tableau suivant.

CATEGORIE	HIERARCHISATION DES ENJEUX	INCIDENCES
Habitats naturels d'intérêt communautaire		Absence d'habitats d'intérêt communautaire faisant l'objet de mesure de protection ou de conservation au droit des terrains du futur projet.
Sites NATURA 2000		Le projet est localisé en limite d'un site NATURA 2000. Les terrains sont situées dans la continuité de la ZA Node Park de Touraine.
Espèces animales protégées ou devant faire l'objet de mesures de conservation		Le milieu considéré (zone industrielle) n'est pas propice à l'accueil d'espèces animales protégées ou faisant l'objet de mesures de conservation.
Espèces végétales protégées ou devant faire l'objet de mesures de conservation		Le milieu considéré (zone industrielle) n'est pas propice à l'accueil d'espèces végétales protégées ou faisant l'objet de mesures de conservation.

	Enjeu faible		Enjeu fort
	Enjeu modéré		Enjeu très fort

6. PROPOSITION DE MESURES PERMETTANT D'EVITER, ATTENUER OU COMPENSER LES INCIDENCES DU PROJET

En l'absence d'incidences sur les habitats d'intérêt communautaire et les espèces d'intérêt patrimonial présents au sein des sites Natura 2000, aucune mesure d'atténuation ou d'évitement n'est à mettre en place au regard du projet étudié.

7. CONCLUSION

Le projet est localisé au sein de la ZA Node de Park de Touraine à Tauxigy, en limite de la ZPS « Champeigne ».

Au regard de sa localisation au sein d'une zone industrielle sur des terrains artificialisés, le projet tant dans sa phase chantier que dans sa phase d'exploitation n'aura pas d'incidence notable (directe, ou indirecte, pérenne ou temporaire) sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire. Au regard des éléments suscités, le projet ne remet pas en cause l'intégrité de la ZPS « Champeigne »

8. ANNEXE : FSD « CHAMPEIGNE »



Date d'édition : 23/05/2016
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://pcc.mnhn.fr/site/natura2000/FR2410022>



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2410022 - Champagne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS) 1.2 Code du site FR2410022 1.3 Appellation du site Champagne

1.4 Date de compilation 30/11/2001 1.5 Date d'actualisation 30/04/2006

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Centre	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.centre.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/04/2006



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/lo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000637096

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,96667°

Latitude : 47,225°

2.2 Superficie totale

13733 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
37	Indre-et-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
37008	ATHEE-SUR-CHER
37016	AZAY-SUR-INDRE
37027	BLERE
37049	CHAMBOURG-SUR-INDRE
37053	CHANCEAUX-PRES-LOCHES
37066	CHEDIGNY
37075	CIGOGNE
37083	CORMERY
37085	COURCAY
37097	DOLUS-LE-SEC
37111	GENILLE
37127	LIEGE (LE)
37141	LUZILLE
37192	REIGNAC-SUR-INDRE
37234	SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS
37253	SUBLAINES
37254	TAUXIGNY

Date d'édition : 23/06/2016
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura/3300/FR2410022>



2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



Date d'édition : 20/06/2016
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://ec.europa.eu/info/603/abluce/2009/147/CE>

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D Représentativité	Superficie relative	Conservation	A B C Évaluation globale	

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = 100 \geq p > 15 %; B = 15 \geq p > 2 %; C = 2 \geq p > 0 %.
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Évaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site					
				Taille		Unité	Cat. C I R P	Qualité des données	A B C D	Isol.	Glob.		
				Min	Max							Pop.	Cons.
B	A 062	Circus cyaneus	p	10	10	p	P		D				
B	A 064	Circus cyaneus	r	5	5	p	P		D				
B	A 066	Falco columbarius	w			i	P		D				
B	A 128	Tetrax tetrax	r	15	15	males	P		C	C	B	C	C
B	A 133	Bubo oedonemus	r	30	50	p	P		C	B	C	B	B
B	A 140	Elanus apicatus	w			i	P		D				
B	A 140	Elanus apicatus	c			i	P		D				
B	A 142	Vanellus vanellus	p			i	P						
B	A 160	Numenius arquata	p			i	P						



Date d'édition : 20/06/2016
 Données brutes de la dernière base transmise à la Commission européenne
<http://ec.europa.eu/info/603/abluce/2009/2016/0022>

B	A222	Asio flammeus	w				i	P		D		
B	A338	Lanius collurio	r	10			p	P		D		

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfrémales = Femelles reproductrices, mâles = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localités = Stations, logs = Nombre de branches, mâles = Mâles, shoots = Poussettes, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 > p > 15 % ; B = 15 > p > 2 % ; C = 2 > p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellent»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellent»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Nom scientifique	Population présente sur le site				Motivation													
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories											
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D								
B		Alceobis nfa			i	P				X										
B		Perdix perdix			i	P					X									
B		Columix autumnix			i	P														
B		Alauda arvensis			i	P					X									
B		Miliaria calandza			i	P														

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfrémales = Femelles reproductrices, mâles = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localités = Stations, logs = Nombre de branches, mâles = Mâles, shoots = Poussettes, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexes où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale; B : espèce endémique; C : conventions internationales; D : autres raisons.



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Fédération Départementale des chasseurs d'Indre-et-Loire, Servide technique, octobre 1996. Recensement des mâles chanteurs d'Outarde canepetière (Tetrax tetrax), en zone M.A.E. Outarde de Champagne.

Fédération Départementale des chasseurs d'Indre-et-Loire, Groupe Ornithologique de Touraine, 1997. Suivi de la Mesure Agri-Environnementale Outarde canepetière en Indre et Loire.

Fédération Départementale des chasseurs d'Indre-et-Loire, Ligue de Protection des Oiseaux Touraine, 1998. Bilan 1998 de l'Opération Spécifique Régionale "Outarde canepetière" en Champagne.

Fédération Départementale des chasseurs d'Indre-et-Loire, Ligue de Protection des Oiseaux Touraine, 1999. Bilan 1999 de l'Opération Spécifique Régionale "Outarde canepetière" en Champagne.

LPO, 1998. Outarde info N°2, octobre 1998. Lettre semestrielle du programme expérimental de conservation de l'outarde canepetière 1997-2000.

LPO, juin 1997. Enquête nationale sur l'Outarde canepetière. Répartition, effectifs, causes de déclin et mesures de conservation. Rapport final 1996.

Rocamora, G. et Yeatman-Berthelot, 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux.

LPO Touraine, FDC 37 & ONCFS, 2004. Enquête nationale Outarde canepetière.

LPO Touraine & FDC 37, 2004. Enquête nationale Oedicnème criard.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Date d'édition : 23/06/2016
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://nbn.mnhn.fr/site/natura3000FR2410002>



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Propriétés privées.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation